

Séance du 25 juillet 1929

Citer ce document / Cite this document :

Séance du 25 juillet 1929. In: Bulletin de la Société préhistorique de France, tome 26, n°7-8, 1929. pp. 385-396.

doi : 10.3406/bspf.1929.6736

http://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1929_num_26_7_6736

Document généré le 15/10/2015

BULLETIN
DE LA
Société Préhistorique
FRANÇAISE

Fondée le 17 Janvier 1904, sous le nom de SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.
Reconnue d'Utilité publique par Décret du 28 Juillet 1910.

SIÈGE SOCIAL : 250, rue Saint-Jacques, PARIS-V^e.

SECRETARIAT GÉNÉRAL : 12, avenue de Paris, VERSAILLES (Seine-et-Oise)

TRÉSORIER : 9, rue de Verneuil, Paris-VII.

Compte-Chèque postal, *Société Préhistorique Française, C.C., 406-44, PARIS.*

SÉANCE DU 25 JUILLET 1929

Présidence de M. G. POISSON, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

Séance ouverte à la Sorbonne, Amphithéâtre Michelet à 16 h. 10.

Le procès-verbal de la séance du 27 juin 1929 est adopté.

M. le PRÉSIDENT souhaite la bienvenue à M. CHATELAIN, Chef du Service des Antiquités du Maroc, qui assiste pour la première fois à nos séances.

Excusés : MM. Paul de GIVENCHY, le Commandant OCTOBON, R. PILLON, et le D^r F. REGNAULT s'excusent de ne pouvoir assister à la séance. (M. le D^r F. REGNAULT est en ce moment au Havre, au Congrès de l'A. F. A. S., où il représente la S. P. F.)

Correspondance :

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL a reçu des lettres de M^{lle} D. B. HOLZ, MM. BAUDOUI-SALZE, J. LAURENT, H. TALLAVIGNES, qui remercient le Conseil d'Administration pour leur nomination comme Membres de la S. P. F.

Il signale que M. H. TALLAVIGNES envoie cent francs, M. W., M. TAPP une Livre sterling, M^{lle} D. B. HOLZ dix Shillings, M. Xavier GUICHARD et le R.-P. Prieur des Dominicains, cinquante francs et M. D.

FALES, soixante francs pour leurs cotisations de 1929. M. G. VIDAL (de Montpellier) a adressé trois cents francs pour les clichés de son dernier article et le Capitaine LOUIS (de Nîmes), cinquante francs pour contribuer aux frais d'impression de son article. Nous adressons nos très sincères remerciements à ces dévoués Collègues. M. BAUDOUIN-SALZE écrit qu'il compte se faire inscrire comme Membre à vie.

Nécrologie.

Le D^r BOISMOREAU, de Saint-Mesmin, est mort, le 25 juin dernier, victime du devoir, en soignant des diphtériques. Déjà, au début de 1929, il avait contracté la diphtérie dans les mêmes conditions. Il a été emporté en cinq jours victime de son dévouement à une profession qu'il pratiquait avec une science éclairée et une activité que rien n'arrêtait.

Le D^r BOISMOREAU, élève du D^r Marcel BAUDOUIN, était venu à la *S. P. F.* en 1914. Il se montra préhistorien avisé, observateur consciencieux et fut un correspondant aimable et empressé, toujours prêt à mettre sa science au service des autres.

Folkloriste éminent, conférencier très apprécié, musicien, homme de lettres remarquable, l'esprit largement ouvert à toutes les connaissances, le D^r BOISMOREAU s'était consacré entièrement à l'étude de la Vendée et du Bas-Poitou.

Le D^r M. BAUDOUIN lui a consacré un article ému dans le *Progrès Médical* du 13 juillet courant, et a fait ressortir le vide que creuse sa mort.

Nous prions sa famille de vouloir bien agréer l'expression de nos plus vives condoléances.

J. B.

Distinctions. — Nominations.

Notre distingué Collègue, M. LEMETTRE, pharmacien à Argelès-Gazost, a soutenu brillamment, devant la Faculté de Toulouse, le 20 juin, une thèse d'hydrologie sur les eaux de Gazost, et en particulier, sur la source de Mabias. Cet important travail a valu à notre Collègue, la mention très honorable et les félicitations du jury. Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

M. J. E. CHAPUT, Professeur à l'Université de Dijon a été détaché récemment à l'Université de Stamboul (Turquie).

M. le D^r E. TATARINOFF, Directeur du Musée Historique de Soleure (Suisse) a été nommé Président de la Société Suisse de Préhistoire.

Nous adressons à nos distingués Collègues nos bien sincères félicitations.

Membres nouveaux.

Ont été proclamés Membres de la *S. P. F.* :

M^{me} BESSE (Odette), Professeur au Cours complémentaire de Jeunes Filles, 4, rue Henri-Martin, Agen (Lot-et-Garonne).

[L. COULONGES. — Ch. SCHLEICHER].

MM. DEVILLERS (Charles), Étudiant, 17, rue du Midi, Vincennes (Seine).

[L. CHAYLA. — HUPIER].

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS. Service géologique, Bamako-Koulouba (Soudan) A. O. F.

[J. BOSSAVY. — Ch. SCHLEICHER].

MATHIAS (Jean), Notaire, Hiersac (Charente).

[J. BOSSAVY. — Ch. SCHLEICHER].

LE PÈRE PRIEUR DES DOMINICAINS, Couvent des Dominicains Français, Ryckholt, par Gronsveld (Province du Limbourg Hollandais) Hollande.

[J. HAMAL-NANDRIN. — J. SERVAIS].

SAUMAGNE (Paul), 61, rue Valette, Bergerac (Dordogne).

[G. PETIT. — Ch. SCHLEICHER].

Cotisations.

Le Conseil d'Administration de la *S. P. F.* adresse ses remerciements aux Membres dont les noms suivent, qui ont bien voulu majorer le montant de leur cotisation annuelle : M^{me} la Comtesse de Saint-PRIEST D'URGEL. — M^{lle} D. B. HOLZ. — MM. le D^r CH. ABSOLON. — A. BARBIN. — G. BARTHÈS. — Comte BÉGOUEN. — E. BOURDON. — H. CHAPEY. — L. CHAPUIS. — G. CHAUVET. — E. DUBALEN. — H.-G. DOWIE. — D. FALES. — X. GUICHARD. — B. LAUGÉ. — J. LAURENT. — G. MEURISSE. — G. MIANNAY. — Le R. P. Prieur des Dominicains. — A. POILANE. — G. SMEYERS. — H. TALLAVIGNES. — W. M. TAPP.

Nouvelles diverses.

La Dépêche de Tours, du 20 juin 1929 nous indique que *La Gazette*, journal belge, a signalé, le 5 juin dernier, les recherches faites dans la vallée de la Claise (Indre-et-Loire) par M. E. DE MUNCK, préhistorien bruxellois et MM. le D^r CHAUMIER et ROUGÉ, nos dévoués Collègues de Tours.

La superposition complète des alluvions aurait permis de retrouver, en place, la série des industries primitives depuis le préchelléen.

Nous ajouterons que les travaux d'établissement du chemin de fer avaient déjà permis de recueillir dans les tranchées ouvertes, des pièces de l'acheuléen au moustérien.

Mes savants Collègues, M^{me} et M. SAINT-JUST-PÉQUART, ont offert au Musée archéologique de Vannes, tous les objets recueillis par eux au cours des recherches qu'ils ont effectuées à Er-Lannic, en septembre 1928.

Parmi les fragments de poterie, quelques-unes portent des dessins nouveaux.

Nous félicitons très chaudement nos généreux Collègues qui savent ainsi placer l'intérêt scientifique avant tout, et permettre d'étudier *sur place*, ce qui provient de la région. J. B.

M. Léon COUTIL, rappelle que, au cours d'une excursion faite par la *Société Polymathique du Morbihan*, notre bon Collègue, M. Z. LE ROUZIC, exposa le résultat des fouilles faites à l'extrémité des alignements de *Kermario* et montra les cinq lignes ondulées dont la base du grand menhir est ornée.

La découverte d'un aqueduc romain à Bagnères-de-Bigorre est décrite avec beaucoup de détails par notre Collègue, M. le Commandant ROUSSEAU, dans la *Petite Gironde* du 28 juin.

— Notre dévoué Délégué, M. GAURICHON, nous signale les découvertes archéologiques faites dans la Meuse, il y a quelques mois, près de Longeville-en-Barrois, à quelques kilomètres de Bar-le-Duc. Des ouvriers extrayant du gravier ont mis à jour un certain nombre d'objets tels que des poids en pierre perforés pour filets de pêche ainsi que deux perçoirs en bois de renne de l'âge de la pierre ; une grande quantité de morceaux de poteries de l'âge du bronze ; une hache et une hachette en fer de l'époque marnicenne, couteau en fer également et, parmi des débris de poterie ouvragée, notamment des amphores de l'époque gallo-romaine, une épée en fer du moyen âge.

On a remarqué aussi la présence de nombreux *panopoeas*, *pholadomyas* et *ostrea*. Mais la couche archéologique n'est plus en place par suite des éboulements continuels qu'entraînent les crues de l'Ornain.

Les ossements découverts (crânes, tibias, fémurs) permettent de dire qu'il s'agit d'inhumations et aussi d'habitations ou foyers d'époques différentes.

Tous ces objets ont été déposés au Musée de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc.

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans distribue un tract relatif aux « Excursions au berceau de l'Humanité et dans la vallée de la Dordogne ». Un service d'autocars permet de visiter deux fois par semaine la vallée de la Vézère, aux gisements classiques, et trois fois par semaine la vallée de la Dordogne.

Notre dévoué Collègue, M. E. TARÉ rappelle qu'il se tient à la disposition de ses Collègues de la *S. P. F.*, qui désireraient visiter sa collection. Il leur suffira de lui écrire, 123, avenue Mozart, Paris XVI^e, pour le prévenir.

Dons et envois.**Bibliothèque :**

M. PIROUTET. — Essai de classification du Hallstattien Franc-Comtois. (Extrait de la *Revue Archéologique*. Paris, E. Leroux, 1928). Br. in-8°, 82 pp. nombreuses gravures.

Après avoir fait un exposé historique sommaire des fouilles de tombelles et tumulus franc-comtois, dont les premières remontent à 1837, l'Auteur s'occupe des sépultures tumulaires de la période ancienne de Hallstatt, qui ne font pas défaut en Franche-Comté et sont surtout nombreuses dans la combe d'Ain, en distinguant deux phases successives : Épées de bronze, épées de fer pistilliformes à soie plate.

Il étudie ensuite les rites funéraires et le mode de construction du tumulus.

La période de transition d'assez courte durée entre le Hallstattien ancien et le Hallstattien récent fait l'objet d'un chapitre spécial ; cette période est caractérisée par l'apparition des bracelets à tige extérieurement bosselée, côtelée ou crénelée, du bracelet en jayet, de l'épée courte à antennes et de la coutume du port de multiples anneaux massifs à la cheville ; certains bracelets en ruban épais paraissent spéciaux à cette phase à laquelle M. PIROUTET rattache le bracelet à œillets qui, à Piételle, s'est montré en compagnie du rasoir.

La plupart des beaux tumulus de Franche-Comté, reconnus jusqu'à présent, appartiennent au Hallstatt récent et, parmi les sépultures de cette période, l'auteur distingue deux groupes de populations, bien différenciés, tant par le mode de construction des tertres funéraires, que par le mobilier des sépultures et qu'il désigne sous les noms de « groupe des Moidons et de « groupe d'Alaise ».

Il décrit pour chacun d'eux le mode de construction des tumulus, la disposition des corps et le mobilier funéraire ; après avoir examiné certains tumulus et tombelles appartenant aux deux groupes, il établit des subdivisions chronologiques et termine son intéressant travail par l'exposé de l'aire d'extension et des affinités de chaque groupe.

A. C.

M. PIROUTET. — Les principales stations Robenhausiennes (Age de la Pierre polie), du Jura bisontin, salinois et lédonien, et leur classement chronologique. (*Extrait des Etudes Rhodaniennes*. Lyon, M. Audin, 1929). Br. in-8° 67 pp.

Ouvrage très documenté établi à un point de vue purement local et appelé à rendre service aux préhistoriens de la région.

D^r Georges JANICAUD. — Mélanges archéologiques. (*Extrait des Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, t. XXIV.) Br. in-8°, 15 pp. 3 fig.

Description de monuments gallo-romains (milliaires, autels et cippes funéraires) de la Cité des Lemovices découverts dans le département de la Creuse.

DEVADDER, HALET, RAHIR. — Les ravinelements de la Forêt de Soignes. (*Extr. du Bull. de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, 1928.)

Les auteurs rappellent les différentes publications dans lesquelles MM. Auguste et Gérard VINCENT émirent l'opinion que les ravinements étaient dûs à un travail humain de l'époque préhistorique et démontrent qu'au contraire on doit les attribuer à des causes physiques. Cette conclusion découle des coupes qui ont été faites dans le terrain sous le contrôle de MM. EM. DE MUNCK, DEKEYSER et HUET, en présence de MM. VINCENT.

Tout au plus peut-on dire que ces dénivellations de terrain ont été dans certains cas régularisées par le passage fréquent de l'homme, mais ils ne doivent pas être confondus avec les travaux exécutés à l'époque néolithique autour de certains mégalithes.

MM. RAHIR et HALET se sont fait un devoir de déclarer que le travail très précis, dont nous donnons les conclusions, était dû en très grande partie à M. Ed. DEVADDER qui n'a rien négligé pour obtenir une démonstration concluante. P. R.

JOHELSON (Waldemar), 1928. Peoples of Asiatic Russia. (*New-York, The American Museum of Natural History*), in-8°, 277 p., 53 fig. et 10 cartes dans et hors texte.

Ainsi que l'étude d'ensemble que feu Miss CZAPLICKA avait consacrée en 1914 aux coutumes sociales des peuples de la Sibérie (Turkestan exclu), cet ouvrage est une bonne présentation d'ensemble des données culturelles, linguistiques, somatiques et historiques, que l'on a sur les peuples de l'Asie russe (Turkestan compris). Il se termine par une bibliographie et des résumés intéressants, mais une double remarque est à faire en ce qui concerne l'Extrême-Orient septentrional, c'est-à-dire la région que connaît personnellement l'auteur. Si ce dernier n'est pas encore au courant, en 1928, des plus nouvelles théories qui expliquent l'existence préhistorique de la race européenne sur toute l'étendue de l'Asie russe, du moins admet-il déjà cette existence, et il se base pour cela sur la parenté des Aïnou, de certains éléments paléosibériens et des ancêtres des Européens. Mais il ignore les mémoires français d'ordre divers qui, sans parler de la théorie générale susmentionnée, ont établi cette vue des choses de façon formelle dès 1926, en étant encore, par exemple, à déclarer que seul le néolithique existe en Chine à l'exclusion du paléolithique. P. R.

Bulletin de la Société Archéologique Champenoise. — N° 1, mars 1929.

Ce numéro contient notamment une communication de nos Collègues L. COUTIER, R. DUVAL et A. BRISSON sur les fouilles du cimetière mérovingien de l'ère-Champenoise et une planche de dessins des objets les plus intéressants trouvés par eux dans des sépultures gauloises au lieu dit « Le Calvaire de Pierre Morains » (Marne).

Dr LOUIS PERRIER. — Les menhirs-statues du Gard, leur comparaison avec ceux des régions voisines. (*Extrait du Bulletin de la Société d'Etude des Sciences Naturelles, Nîmes, 1926-27.*) Br. in-8° 10 pp., 5 planches hors texte.

Après avoir décrit sommairement ces monolithes et les avoir comparés avec les monuments semblables découverts dans le bassin méditerranéen, l'auteur de cet intéressant travail croit pouvoir les dater de

l'époque énéolithique, c'est-à-dire qu'ils seraient postérieurs aux sculptures découvertes dans la Marne par le Baron DE BAYE et qu'il considère comme appartenant au néolithique vrai. A. C.

Revue anthropologique, N^{os} 4-6. Avril-juin 1929.

A signaler :

Un article de M. l'Abbé H. BREUIL sur deux cailloux gravés inédits trouvés par le regretté Louis DIDON dans l'Abri Labatut (Dordogne), et qui viennent augmenter la très courte liste de gravures d'art mobilier d'époque aurignacienne certaine que l'on connaît jusqu'à ce jour.

Man. — Juin 1929.

Une étude sur les Allées couvertes de Bretagne, par M. DARYLL-FORDE; sur l'âge des tombes (Cist Graves) d'Islande, par Miss TILDESLEY et sur les ossements humains qui y furent trouvés par sir Arthur KEITH.

— Juillet 1929. African pluvial Period sand Prehistoric Man par E. J. WAYLAND.

Anthropologie (Annuaire de l'Académie des sciences d'Ukraine, 1928).

Résumés en français. A citer : deux articles sur les fouilles de Zuravka, et d'autres sur la préhistoire de la Podolie, les dolmens de Volhynie, les couteaux de silex triangulaires de Kherson, la préhistoire du Kouban, etc.

Fornvænnen, 1929, n^o 3.

RYDBECK : Hache en bois de cerf de Høgenæs (qui établirait une parenté entre les civilisations de Maglemose et des Kiækkenmøddings). — O. JANSE : Hache de bronze de Lithuanie. — LARSEN : Charrue en bois de l'Age du Bronze de Svarvarbo.

Cambrian Archæological Association.

HEMP. Tumulus à galerie de Capel Garmon, 1927. Bouclier de La Tène de Moel Hiraddug, 1928.

Société Dunoise, Janvier 1929.

Cahiers d'Archéologie et d'histoire d'Alsace, 1928 et 1929.

A signaler : FORRER : A Spicheren Elephas antiquus et trogontherii et nouvelle caverne à traces de feu. Une escargotière préhistorique à Hangenbieten. — GERLINGER et SCHAEFFER : Un menhir près d'Altorf. — LINCKENHELD : Une sépulture gauloise à enclos du Heidenschloss, près de Beimbach.

Ch. BOUDOU, GUERRET et ROQUES. — Stations aurignaciennes et néolithiques de Fontoursins et du Moulin de Bayle (Dordogne et Lot-et-Garonne). — Br. in-8^o, 11 p., 5 fig. (*Extr. Bull. S. P. F.*, n^o 1, 1929.)

Prises de date.

M. A. FÉARD (de Laifour, Ardennes) envoie une note intitulée : MÉGALITHES ARDENNAIS INCONNUS et M. L. ROUSSEAU (de Cheffois, Vendée), une note sur le MAGDALÉNIEN DANS LA VIENNE, pour prises

de date. MM. A. GRENET et H. LAMARRE déposent un pli cacheté relatif à une station du Paléolithique supérieur, découverte par eux en Seine-et-Marne.

Présentations et Communications.

M. le Président donne lecture de la note suivante :

Le procès-verbal de notre séance du 28 mars dernier contient, au sujet des galets coloriés du Mas d'Azil, quelques observations dont la conclusion, jetant le doute sur l'authenticité de ces objets, a soulevé une certaine inquiétude parmi nos Collègues et provoqué quelques protestations ultérieures. La plus importante est celle de M. le Comte Bégouen dont nous extrayons les passages suivants :

« Il y a plus de 35 ans que je connais à fond le gisement du Mas d'Azil, rive gauche. J'ai assisté aux fouilles de CAU DURBAN, Félix REGNAULT (de Toulouse); j'en ai fait moi-même, soit seul, soit avec CARTAILHAC, BREUIL et d'autres. J'y ai souvent trouvé des galets coloriés dans des conditions qui me permettent d'affirmer hautement leur authenticité.

On les trouve dans trois zones distinctes.

1° Dans les déblais des fouilles de PIERRE. Si on acceptait l'opinion de M. DE MORTILLET, on pourrait à la rigueur admettre que ce sont les ouvriers, soi-disant faussaires, qui les ont perdus. Mais vraiment ils en auraient alors fabriqué bien plus qu'il n'était nécessaire, car on en a trouvé pas mal dans la poussière, fine comme la cendre, de ces déblais.

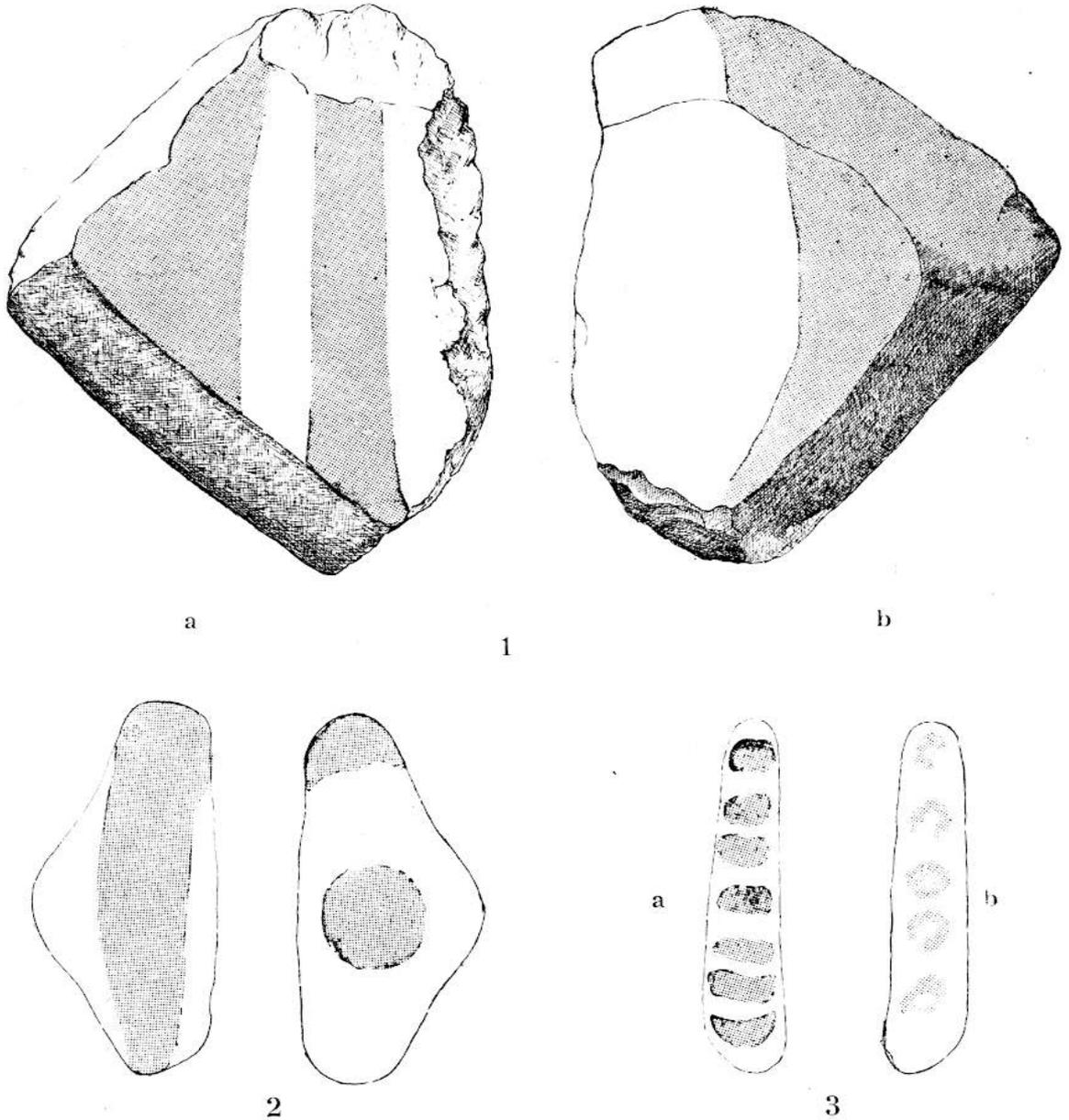
2° Dans les terres qui ont été lavées sous la Révolution pour en extraire le salpêtre. Or, on y trouve également des galets coloriés; ils sont généralement plus pâles et moins beaux que les autres, le lavage les ayant quelque peu déteints mais non effacés, car l'ocre dont ils ont été peints résiste à l'eau. Ceux-là n'ont pu être placés par les ouvriers de PIERRE, car les tas de terres lavées n'ont pas été remués depuis la Révolution.

3° Dans les coins où la couche est encore vierge. Ces endroits sont rares, car PIERRE, quoi qu'on en dise, surveillait bien ses fouilles, mais enfin, sous quelques gros blocs, dans des anfractuosités, on peut encore retrouver des endroits intacts. Ils donnent eux aussi, avec harpons plats et grattoirs discoïdes, des galets coloriés. Sous ces couches aziliennes il y a du magdalénien assez riche. Il y aurait donc lieu de reprendre toutes ces fouilles, mais ce serait une entreprise importante et surtout coûteuse. Maintenant que la grotte est en instance de classement, on pourra peut-être y songer.

« D'autre part il est inexact de dire qu'il n'a été trouvé de galets coloriés qu'au Mas d'Azil. Nous en avons au Musée de Toulouse pro-

Galets colorés de la Grotte de La Cruzade (Aude).

Fouilles de MM. HELENA.



Dessins de Philippe HELENA

Face et revers. 1/2 grandeur naturelle.

1. La couleur est rouge brique. Sur la face *a*, deux bandes seulement, s'arrêtant au bord de la tranche. Sur la face *b*, la couleur s'étend sur deux côtés de la tranche, à droite, sauf à l'extrémité inférieure, qui est esquillée, ayant servi, semble-t-il, de percuteur.
2. Même couleur rouge brique.
3. La couleur est vineuse. Les sept bandes de la face *a* sont très nettes, tandis que les cinq ronds de la face *b* sont très effacés et à peine visibles.

venant des fouilles MIQUEL dans la grotte de Montfort (Saint-Lizier, Ariège), d'un genre d'ailleurs un peu différent de ceux du Mas. C'est en 1874, c'est-à-dire bien avant les fouilles de PIETTE au Mas (1889), que ROUSSEAU avait trouvé dans la grotte de la Crouzade (Aude) des galets conservés au Musée de Carcassonne. Les traits ondulés (genre feuille de fougère) sont assez effacés, mais cependant très reconnaissables. En tout cas, comme l'a écrit M. HÉLÉNA, ce ne sont pas des plaquettes de schiste sur lesquelles les hommes préhistoriques délayaient leurs couleurs. Ces objets du Musée de Carcassonne ne sont pas les seuls de ce genre qui aient été recueillis à la Crouzade. MM. HÉLÉNA père et fils qui fouillent les gisements de l'Aude avec une science et une conscience dignes d'éloges, en ont trouvé également en place.

« Voici ce que m'écrit M. Ph. HÉLÉNA à ce sujet : « A la Crouzade, l'assise surmontant les derniers foyers magdaléniens renferme en effet des pierres colorées absolument pareilles à celles recueillies par PIETTE dans la grotte ariégeoise. Ce sont en général des galets de grès, plus rarement de calcaire ou de quartzite, le plus souvent plats et oblongs, mais parfois irréguliers, sur lesquels ont été tracé des bandes et des points à l'aide d'ocre ou de sanguine (dont il n'existe pas de gisement dans les environs de la station). Ces deux substances sont très différentes de teinte ; la première est d'un rouge brique, la seconde d'un rouge vineux ou violacé assez foncé. Les dessins très apparents ne sauraient être mis en doute. Ces galets ont été recueillis par nous-mêmes dans le tiers inférieur de la couche azilienne, au sein d'assises parfaitement stratifiées. Je dis par nous, car nous avons toujours jusqu'à maintenant, fouillé seuls, sans le secours d'ouvriers. Dans le cas présent la chose a son importance. » M. HÉLÉNA joint à sa lettre le croquis grandeur nature des trois galets peints les plus nets. Je vous les communique et vous verrez qu'il ne peut y avoir aucun doute à leur égard.

« Est-il nécessaire de citer les gisements aziliens de Bobache, dans l'Isère, et surtout celui de Birseck, près de Bâle, qui augmente encore le mystère de ces galets colorés. Nous sommes donc en présence d'un fait dûment constaté et que, par conséquent, il faut accepter. A l'époque azilienne, les hommes dessinaient des points et des lignes plus ou moins variés avec de l'ocre rouge sur des petits galets. Dans quel but ? Pourquoi ? Nous n'en savons rien.

« Quelques-uns de ces galets sont particulièrement étranges, et comme ils ont été le prétexte de quelques théories hasardées, on voudrait les considérer comme faux. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, ce n'est pas la forme plus ou moins bizarre de certaines taches rouges, c'est le fait qu'il y en a, et je n'ai pas plus de peine à admettre un signe en forme d'E ou de M qu'un autre simplement rond ou linéaire. Les

galets qui sont au Musée de Saint-Germain ayant été enduits d'une matière protectrice pour être conservés, il est difficile de les étudier, mais pour ceux qui sont au Musée de Toulouse ou que j'ai trouvés moi-même, je ne puis faire aucune différence entre ceux qui n'ont que des points ou des barres et ceux plus compliqués, feuilles de fougère, croix, etc. »

A ces déclarations de M. BÉGOUEN j'ajouterai seulement que dans un article paru en 1928 dans l'*Anthropologie* sur *La grotte Azilienne du Trou Violet à Montardet (Ariège)*, l'auteur des fouilles signale la découverte de galets peints. Les découvertes de cette nature continuent donc à se produire.

Tel est l'état actuel de la question, que je sou mets maintenant à la discussion de nos Collègues.

M. Ad. DE MORTILLET déclare qu'il ne partage pas l'opinion de M. BÉGOUEN et qu'il se propose de revenir sur la question plus tard.— M. A. VAYSON DE PRADENNE déclare qu'il a vu au Musée de Bâle les galets de Birseck, trouvés par M. SARASIN. Ces galets sont en calcaire, ce qui permet de constater sur eux un caractère d'authenticité que ne peuvent offrir les galets de schiste du Mas d'Azil auxquels ils ressemblent pour le décor : les taches d'ocre apparaissent comme s'étant un peu diffusées et ayant pénétré dans la pierre. Bien que les galets du Mas d'Azil n'offrent pas les mêmes caractères de garantie, M. VAYSON DE PRADENNE croit à l'authenticité de beaucoup d'entre eux, attestée par de bons témoignages successifs depuis quarante ans. Il a souvenir aussi d'un de ces galets qui, par exception, était en grès, et lui a paru présenter en lui-même des caractères d'authenticité certains. Par contre il pense avoir reconnu des indices de fausseté sur des pièces récemment vendues à un Musée. Ces indices sont de deux sortes. D'abord on voit par endroits le décor rouge passer sur des traces brunâtres qui semblent être des traces de crasse comme celles que porterait un galet après avoir trainé sur une table de bois sale. Ensuite la surface de la matière rouge paraissait encore marquée par endroits des fines stries laissées par l'objet qui avait servi à le poser sur le galet. Après un ensevelissement bien des fois millénaire, de telles traces ne peuvent guère subsister : même maintenant il doit suffire que les objets passent quelquefois dans les doigts pour les faire disparaître. M. VAYSON DE PRADENNE pense donc qu'aux galets authentiques sont venus s'ajouter des galets faux, extrêmement faciles à fabriquer et très difficiles à reconnaître. Il regrette, à ce propos, que nombre des pièces du Musée de Saint-Germain aient été recouvertes de vernis, ce qui empêche d'examiner les indices d'après lesquels on pourrait essayer de faire une discrimination.

M. J.-A. Soulingeas rend compte d'une visite faite par lui à l'allée couverte du Mississippi à Marly-le-Roi, le 14 juillet dernier, en

compagnie de M. MELLERIO. Ce dolmen dont nous avons déjà parlé et qui a été étudié récemment par M. AD. DE MORTILLET (1) est presque entièrement détruit depuis longtemps. Toutefois l'entrée est restée intacte et c'est à 1^m50 environ de celle-ci que M. SOULINGEAS a trouvé une pierre horizontale de 0^m85 de largeur, placée à 0^m80 de hauteur. Sur la surface plane de cette pierre, qui n'est pas encore complètement dégagée, notre Collègue a découvert : 1° une sculpture représentant une hache ; 2° à la gauche de cette sculpture un carré formé par des cupules et 3° à la gauche de ce carré, un rectangle non fermé dans le haut. Les parties intérieures de ce carré et de ce rectangle, qui sont noircies par le feu, présentent une surface qui semble résineuse.

Nous félicitons vivement M. J.-A. SOULINGEAS d'avoir fait cette très intéressante découverte.

M. R. Lencement présente une série de pièces recueillies dans l'Oise au cours de draguages, entre Boran et Saint-Leu-d'Esserent : une grande hache taillée néolithique ; une gaine de hache en bois de cervidé, très régulièrement perforée, divers objets en fer et des petits vases de l'époque romaine. — M. DE CAGNY demande si l'on ne peut avoir des précisions sur les conditions de gisement des objets déposés dans le lit des rivières. — M. G. RAMOND GONTAUD fait observer qu'il est très difficile de préciser les cotes d'altitudes, *sous le fond d'un cours d'eau*, des objets divers ramenés par la drague. A cette occasion il rappelle les difficultés qu'il a éprouvées à classer stratigraphiquement des échantillons dragués en Seine, en aval de Paris jusqu'au barrage de Bougival, lors des travaux projetés par le Service de la Navigation. Il a dû se borner à un classement lithologique qui, au point de vue purement scientifique, n'avait ici que peu d'intérêt.

M. G. Courty présente une très belle série de photographies que M. CHATELAIN, Chef du Service des Antiquités du Maroc, a bien voulu lui remettre. Ce sont les reproductions des pétroglyphes découverts au Maroc par le Commandant ODINOT : ces signes rupestres sont absolument identiques à ceux que M. G. COURTY a découvert sur différents rochers des environs de Paris et qu'il étudie depuis plus de trente ans.

M. A. Cabrol donne lecture de la note suivante :

En compagnie de mes Collègues, L. COUTIER et H. LAMARRE, j'ai eu dernièrement la bonne fortune de visiter la collection de M. ROLLAND, ancien instituteur à Villevenard (Marne), qui fait partie depuis longtemps de la *Société Préhistorique Française*.

La collection constituée au prix de savantes et longues recherches dans les grottes préhistoriques, les stations néolithiques, les cimetières gaulois, gallo-romains et mérovingiens de la région, fut mise au

(1) Voir : *Homme Préhistorique*, 15^e année, n° 9-10.

pillage, lors de la première bataille de la Marne en septembre 1914, par les Allemands qui emportèrent ou détruisirent les plus belles pièces : néanmoins, elle est encore fort intéressante et bien des objets méritent d'être signalés.

Parmi ceux-ci, s'en trouve un, probablement unique, et que M. ROLLAND, que la canicule retient chez lui, m'a demandé de vous présenter. Je le fais bien volontiers, tout en regrettant son absence, car la présentation ainsi faite perd beaucoup de son intérêt.

C'est un spongiaire en craie en forme de poire très allongée et dont la taille visible par endroits a encore accentué la ressemblance avec ce fruit.

Sa hauteur est de 0^m085, il mesure 0^m045 de diamètre dans sa plus grande largeur et son poids est de 118 gr. 50.

Il provient d'une tombe d'enfant du cimetière mérovingien de Villevenard fouillé jadis par M. ROLLAND ; le squelette en connexion anatomique mesurait 0^m95, ce qui correspond à la taille d'un sujet âgé de 6 à 7 ans.

Le mobilier funéraire de cette tombe comprenait un joli petit collier d'ambre, un vase caliciforme étranglé, en terre, placé à côté du pied droit et le nodule en craie présenté aujourd'hui.

M. ROLLAND s'est longtemps demandé à quoi avait bien pu servir cet objet, dont la présence dans une tombe ne s'expliquait pas.

L'hypothèse d'un jouet n'était guère soutenable, car l'usage aurait fait vite disparaître les traces de taille sur un objet en craie fort tendre.

Se basant sur sa ressemblance frappante avec les larmes qui ornent les draps mortuaires, M. ROLLAND y voit tout simplement une larme, symbole de l'affliction causée à ses parents par la mort du jeune disparu et c'est à ce titre qu'il m'a demandé de vous la communiquer.

M. R. Furon et **M. H. Laforgue** transmettent une note : Essai sur la Chronologie Préhistorique de l'Afrique Occidentale Française. Des renseignements complémentaires seront demandés à nos excellents Collègues qui étudient, depuis plusieurs années la Préhistoire au Soudan Français.

M. G.-E. Coulon adresse un article, accompagné de trois photographies, sur les « Monuments mégalithiques d'Hérimoncourt (Doubs). L'auteur demande l'avis de ses Collègues sur ces blocs de pierre et dalles qui lui paraissent être des monuments mégalithiques, renversés et détruits au moyen âge.

Après avoir rappelé que la prochaine séance aura lieu le jeudi 24 octobre 1929, M. LE PRÉSIDENT lève la séance à 17 h. 45.

